

## PROCEDURE D'INSCRIPTION A L'UNIVERSITÉ DE FRANCHE-COMTÉ

### ELÈVES INFIRMIERS DE PREMIERE ANNEE

- Les étudiants infirmiers doivent :

#### ETAPE 1 :

Préalablement à l'inscription s'acquitter de la contribution à la vie étudiante et de campus (CVEC) d'un montant de 92 €. Pour cela, vous devez vous connecter sur « [messervices.etudiants.gouv.fr](http://messervices.etudiants.gouv.fr) » à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2020.

Vous obtiendrez une attestation indispensable pour finaliser votre inscription à l'université (quittance de paiement)

Le numéro national d'étudiant (INE) est également indispensable pour l'inscription ( ce numéro est présent sur le relevé de notes du Baccalauréat ou sur l'ancienne carte d'étudiant, s'ils ont déjà été inscrits dans une université française). Sans ce numéro le dossier ne pourra être traité.

Si vous ne possédez pas d'INE, le site de la CEVEC vous en octroiera un qui sera différent de celui de l'Université. Merci de le signaler à la scolarité.

**Attention : pour les femmes mariées : s'inscrire au nom de jeune fille**

Modalités d'inscription : **au plus tard le 18 septembre 2020**

#### ETAPE 2 :

Se préinscrire via E CANDIDAT : attendre la validation de Mme SABOT pour ensuite :

**S'inscrire** sur le site de l'université : [www.admission.univ-fcomte.fr](http://www.admission.univ-fcomte.fr)

Remplir toutes les rubriques du dossier d'inscription.

Renseignez l'identifiant d'inscription = identifiant E Candidat

**Dans la rubrique « diplôme principal préparé », les étudiants doivent indiquer 1<sup>ère</sup> année préparation au grade de licence soins infirmiers en précisant la ville de rattachement de l'IFSI.**

#### ETAPE 3 :

Imprimez l'état récapitulatif d'inscription : attention la validation de l'inscription intervient après ! Vérifiez qu'aucun frais d'inscription n'est demandé ( puisque les frais d'inscription sont réglés à l'école). Dans le profil : cochez étudiant infirmier.

#### ETAPE 4 : pour les Primos Entrants :

Mme SABOT se déplacera dans les IFSI pour récupérer les états récapitulatifs les copies des documents : JAPD, copie de notes, attestation CEVEC, copie de DIPLOME et une photo d'identité aux dates suivantes pour ceux qui n'auront pas pu les mettre en ligne lors de l'inscription:

- : : IFPS BESANCON
- :**26/08** : IFSI DE LONS LE SAUNIER
- : : IFSI DOLE
- : : IFSI DE VESOUL
- : : IFSI DE PONTARLIER
- : : IFMS BELFORT - MONTBELIARD

**Les cartes seront envoyées avec les certificats de scolarité aux écoles : vous devrez les retirer au secrétariat.**

**Pour les étudiants en reprise d'études, ou en situation professionnelle : aide-soignants ou reçus en IFSI = dossier pré - inscription universitaire **e candidat** : ( ou version imprimable en ligne sur le site : UFR SANTE : formations : IFSI : dossier d'inscription, ou disponible à l'école) puis inscription sur le site de l'université avec identifiant e candidat ( après validation par Mme SABOT )**

Préalablement à l'inscription s'acquitter de la contribution à la vie étudiante et de campus (CVEC) d'un montant de 92 €. Pour cela, vous devez vous connecter sur « messervices.etudiants.gouv.fr » à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2020.

Vous obtiendrez une attestation indispensable pour finaliser votre inscription à l'université (quittance de paiement)

Le numéro national d'étudiant (INE) est également indispensable pour l'inscription ( ce numéro est présent sur le relevé de notes du Baccalauréat ou sur l'ancienne carte d'étudiant, s'ils ont déjà été inscrits dans une université française).

Si vous ne possédez pas d'INE, le site de la CEVEC vous en octroiera un qui sera différent de celui de l'Université. Merci de le signaler à la scolarité.

**Attention : pour les femmes mariées : s'inscrire au nom de jeune fille**

**Attention les étudiants redoublant leur première année devront s'inscrire par le Web (cf procédure annexe 2)**

Toute la procédure d'inscription ou de réinscription, ainsi qu'un dossier en version imprimable sont en ligne sur le site de l'UFR SANTE : rubrique IFSI.

Annexe 1

**ATTENTION : pas d'inscription possible pendant la fermeture estivale de l'université : du 24 juillet au 17 août 2020.**

PROCEDURE D'INSCRIPTION DES ELÈVES INFIRMIERS A L'UNIVERSITÉ DE  
FRANCHE-COMTÉ  
REDOUBLANTS DE PREMIERE ANNEE  
ETUDIANTS EN DEUXIEME ANNEE  
ETUDIANTS EN TROISIEME ANNEE

Les élèves infirmiers devront se rendre, **avant le 18 septembre 2020**, sur le site de l'Université de Franche Comté, [www.univ-fcomte.fr](http://www.univ-fcomte.fr) afin de pouvoir se réinscrire via internet.

Pour ce faire, les étudiants devront suivre la procédure suivante :

Les étudiants au préalable doivent impérativement s'acquitter de la contribution à la vie étudiante et des campus (CVEC) d'un montant de 92 € (y compris les personnes inscrites à POLE EMPLOI )  
Pour cela, vous devez vous connecter sur « meservices.etudiants.gouv.fr » à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2020  
Vous obtiendrez une quittance avec un référencement indispensable pour finaliser votre inscription à l'université.( du type : BFC9 PRJTGW 97 )

\* cliquer sur le lien « **inscription ou réinscription** » dans la rubrique « les formations »

\* dans la partie « s'inscrire à l'Université de Franche Comté », les étudiants devront cliquer sur le lien « **Réinscription** ». **Attention : les réinscriptions ne pourront se faire qu'après saisie des résultats d'admission transmis par les IFSI (voir Planning d'inscription2020-2021)**

Lors de l'inscription en ligne :

- L'étudiant après avoir saisi son numéro d'étudiant et sa date de naissance, complète chaque écran et s'inscrit en statut d'élève infirmier
- Imprime le récapitulatif d'inscription
- **Vérifie qu'aucun frais d'inscription n'est demandé (montant à 0€)**
- Valide son inscription (attention : la validation intervient après l'impression du récapitulatif !)

Ce récapitulatif devra **impérativement être présenté** accompagné de la carte d'étudiant : par l'étudiant à l'adresse suivante :

UFR SCIENCES DE LA SANTE  
Bureau des IFSI  
19 Rue Ambroise Paré  
25030 BESANÇON CEDEX

**AUX DATES SUIVANTES : (de 8h30 à 12h30- et de 13h30 à 17h 30)**

**: 3<sup>ème</sup> ANNEE BELFORT**

**: 3<sup>ème</sup> ANNEE VESOUL**

**27/08 : 2<sup>ème</sup> ANNEE LONS LE SAUNIER**

**28/08 : 3<sup>ème</sup> ANNEE LONS LE SAUNIER**

**: 2<sup>ème</sup> ANNEE BLFORT / 2<sup>ème</sup> ANNEE DOLE**

**: 3<sup>ème</sup> ANNEE DOLE / 3<sup>ème</sup> ANNEE BESANCON**

**: 2<sup>ème</sup> ANNEE VESOUL**

**: 3<sup>ème</sup> ANNEE PONTARLIER**

**: 2<sup>ème</sup> ANNEE BESANCON / 2<sup>ème</sup> ANNEE PONTARLIER**

**ATTENTION :**

- **les étudiants n'ayant pas finalisé leur inscription l'an dernier devront remplir un dossier papier**
- **Un calendrier précis est disponible dans l'espace étudiant / ifsi sur le site de l'UFR SANTE : [admission.univ-fcomte.fr](http://admission.univ-fcomte.fr)**

## Suivi administratif des étudiants Lien secrétariat IFSI et UFR SANTE

Contact UFR Sciences De la Santé (UFR SANTE) :  
 Catherine SABOT: [catherine.sabot@univ-fcomte.fr](mailto:catherine.sabot@univ-fcomte.fr)  
 19 Rue Ambroise Paré  
 25030 BESANCON Cedex  
 Tél : 03.63.08.25.06.  
 Fax : 03.63.08.22.77.

QUI	QUAND	QUOI
Secrétariat IFSI	Mai - Juin	Date d'accueil des 1ères années + calendrier des examens
UFR SANTE	Fin Juin	Envoi des dossiers d'inscription ou procédure à distribuer aux étudiants de 1 <sup>ère</sup> année.
Secrétariat IFSI	Fin juin / mi juillet	Transmission des résultats de session 1 (admis, ajournés. Ces résultats sont indispensables pour la réinscription par le Web).
<b>IFSI</b>	<b>Début juillet : Après résultats du Bac : confirmation inscription IFSI + UNIVERSITE</b>	<b>Inscriptions et rappel des instructions (annexes 1 et 2 et 3 aux étudiants).</b>
UFR SANTE	Mi – juillet (suite au jury DE)	Délivrance du grade de licence pour les 3èmes années admis en session 1
<b>Etudiants 1<sup>ère</sup> année</b>	<b>Jusqu'au 15/09/2020</b>	<b>Inscription via le site de l'UFC avec identifiant E candidat</b>
<b>Etudiants 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> année admis en session 1</b>	<b>Suivant calendrier mis en ligne sur le site de l'UFR SANTE</b>	<b>Inscription par le Web Finalisation à l'UFR SANTE selon calendrier par Promo et par IFSI</b>
UFR SANTE	Fin août à fin septembre 2020	Envoi des cartes aux étudiants de première année aux secrétariats des écoles avec les certificats de scolarité (par voie postale)
Secrétariat IFSI	Fin août /début septembre 2020	Liste des étudiants des 3 années Transmission des résultats de session 2 afin que les recalés de session 1 puissent s'inscrire
<b>Etudiants ayant passé la session 2</b>	<b>Jusqu'au 15 septembre 2020</b>	<b>Inscription par le Web Finalisation obligatoire à l'UFR SANTE selon calendrier établi par promo et par IFSI</b>
UFR SANTE	Mi octobre 2020	Transmission de la liste des non inscrits à l'université aux secrétariats des IFSI pour relance de ces derniers
Secrétariat IFSI	Tout au long de l'année	Envoi des mises à jour des listes d'étudiants (report, abandon, reprise,...)

**Attention : l'UFR SANTE sera fermée du 24 Juillet au soir au 17 Août 2020 matin.  
 Pas d'inscription ni de réinscription possible pendant la fermeture estivale de l'Université**